

## Présentation

**Albano Cordeiro**

Sociologue à l'Urmis-Soliis, Paris.

La deuxième journée d'études de l'Urmis sur la communauté portugaise, dont nous présentons ici les communications, a été organisée en mai 2002, en collaboration avec le Centre culturel de la Fondation Gulbenkian de Paris. Cette journée se plaçait dans le prolongement du séminaire « Être portugais et descendant de Portugais en France », qui se tient régulièrement une fois par mois pendant la période académique de l'année, depuis 1996-1997, dans le cadre duquel sont intervenus une quarantaine d'étudiants, de chercheurs et d'acteurs du mouvement associatif d'origine portugaise en France.

Nous avons intitulé ce numéro des *Cahiers de l'Urmis* « Portugais de France ; immigrés et citoyens d'Europe » soulignant ainsi une des orientations de ce séminaire : celle de fonder, par une production de connaissances, la légitimité de cette population en tant qu'issue de l'immigration et en tant que citoyens de l'Europe, faisant partie intégrante de la société française. Une population dont une partie non négligeable cherche à garder une identité propre reçue, et cherche à la faire évoluer, enrichissant à la fois la diversité des populations d'origine portugaise dans le monde -et en particulier en Europe et en France - et la diversité des populations insérées dans la société où ils vivent.

Rappeler et assembler les deux statuts d'immigré et de citoyen de l'Europe prend sens dans leur continuité et leur superposition. Le passage de celui qui quitte son pays (émigrant) à celui qui s'installe ailleurs (immigrant en phase d'adaptation à l'environnement géographique, social et culturel nouveau) mar-

que profondément l'histoire des individus et des familles.

Devenir citoyen de l'Europe par un processus « extérieur » à l'histoire propre des individus et des familles, n'a sûrement pas le même impact. Ce statut offre aux individus des droits que les uns et les autres peuvent saisir ou pas. Mais l'impact le plus reconnaissable de l'acquisition de ce statut est plutôt un changement positif de l'image de celui qui n'était jusqu'alors qu'un « immigré », dont l'image souffre de son application à des populations anciennement colonisées et porteuses de contentieux historiques avec le peuple et l'État français. D'où l'appropriation et l'affichage, souvent constatées chez les Portugais de France, de la qualité de citoyen européen. Entre le contenu tendanciellement négatif du statut d'immigré et celui positif de citoyen européen, le choix est vite fait. Il y a là un effet de « démarquage » par rapport à des populations qui, elles, à cause des contentieux mentionnés, gardent une image dévalorisante même lorsque ceux qui sont classés dans et par ces origines-là deviennent français.

De ses origines de population émigrée/immigrée, les Portugais de France gardent la mémoire d'une histoire « tragico-terrestre » (expression du journaliste Nuno Rocha, à propos de l'émigration vers la France traversant les Pyrénées à pied). Les raisons, économiques ou politiques de cet exode vers la France, sont connues. Un exode qui n'aurait pas atteint les dimensions qu'il a pris sans l'« impulsion » venant des forts besoins de main d'œuvre du marché du travail français. Les attitudes contradictoires, changeantes et ambiguës que les gouvernements portugais de l'époque (Salazar et Caetano) ont eues à l'égard des départs des migrants, devenus massifs en direction des pays européens dès 1962, sont analysées par **Víctor Pereira**, histo-

rien, doctorant de l'Institut d'études politiques de Paris, dans son article sur « La politique d'émigration de l'*Estado Novo* entre 1958 et 1974 », variations et contradictions qu'il trouve également dans la politique d'immigration et d'accueil de la France.

Dans l'histoire de l'immigration en France, la population portugaise fut celle qui a connu la croissance la plus rapide - sur une période d'environ quinze ans - pour devenir ensuite la plus forte communauté étrangère. Ces arrivées-là, certes, concernaient plusieurs classes d'âge, mais il est indéniable que celles pour les hommes de 24-29 ans, et pour les femmes celles de 20-24 ans (jeunes couples) ont été très nombreuses entre la fin des années 1960 et les premières années de la décennie 70. La chute des flux d'arrivée après la moitié des années 1970, ont créé une situation démographique particulière, d'une forte concentration d'anciens migrants entrant dans les âges de la retraite. C'est cette situation qui va marquer les prochaines années, avec une vague de retours d'une partie de ces nouveaux retraités, qu'analyse **Jorge Portugal Branco**, sociologue. Au-delà du chiffrage de ces départs à la retraite, l'auteur de cet article souligne l'importance de préparer les structures sanitaires et sociales au Portugal, mais aussi en France (par exemple, des maisons de repos dotées de personnel lusophone pour personnes âgées qui maîtrisent mal le français). L'un des enjeux du calcul de ces flux de retour est l'estimation du montant de revenus sociaux induits et qui seront injectés dans l'économie portugaise.

**Manuel Antunes da Cunha**, docteur de l'Institut français de presse, aborde la question des stratégies de maintien de l'identité culturelle développées par cette nouvelle population de France depuis les années 1960, à propos de la réception de la Radio télévision portu-

gaise internationale (RTPI) dans la population d'origine portugaise en Île-de-France. Cette télévision (par satellite ou par câble) qui donne les possibilités de maintenir la population lusophone d'origine portugaise en liaison avec la vie sociale et culturelle au Portugal, apparaît tard pour une population déjà établie en France en moyenne depuis plus de trente ans (pour ceux nés au Portugal) et qui a déjà « ses propres canaux » et ses moyens de faire vivre sa culture, mais qui reste, pour ceux arrivés récemment et qui peuvent en avoir l'accès, un élément certain dans une stratégie de « conservation de l'identité ». Cette problématique soulève celle de la résistance identitaire offerte par les Portugais de France depuis plus de trente ans, grâce au va-et-vient France-Portugal et au mouvement associatif, et qui, dans un environnement « faiblement hostile », donc favorable à la disparition accélérée de leur identité de l'espace public, ont pu garder des espaces de reproduction de leur identité.

Trois articles portent sur le thème de la participation civique des Portugais résidents en France en tant que citoyens européens et en tant que citoyens portugais (mononationaux et binationaux). Le premier propose quelques interprétations possibles des causes de la faible participation civique des Portugais résidant en France.

Tout d'abord, la participation civique est distinguée de la participation électorale. Celle-ci, bien qu'étant un indicateur courant de la première, n'est en fait qu'un minimum social de participation civique. La prééminence donnée à la participation électorale dans les systèmes démocratiques actuels tend à réduire la participation civique à celle-ci. Or, d'autres formes de participation peuvent exister chez les citoyens en dehors de la participation électorale (via l'associationnisme, par exemple).

Il est affirmé qu'il est hasardeux d'inférer la participation civique des Portugais résidant à l'étranger à partir des données concernant les taux de participation électorale. Mais force est de constater que ces taux sont extrêmement faibles, tellement faibles qu'il devient possible d'avancer qu'elles révèlent une désaffection massive de ces populations des enjeux politiques, qu'elles manifestent un retrait notoire des « affaires de la cité ».

Quant aux causes de cette désaffection, l'auteur critique les interprétations couramment avancées. Celles-ci sont, d'abord « l'argument historique » et ensuite l'argument du « manque d'information ».

Tout d'abord, l'argument historique consiste à rappeler que ces immigrés venus en France arrivaient d'un pays où l'on ne votait pratiquement jamais et où les rares élections étaient sans surprises. De ce contexte est dérivée une dépolitisation massive. Le rappel du faible niveau d'instruction renforce cet argument. Or, les Portugais résidant au Portugal, des mêmes classes d'âge et des zones rurales, sont dans la même situation, pourtant ils votent dans des proportions comparables aux autres pays européens. Cet argument n'est valable que si l'on ajoute l'éloignement de la scène politique portugaise qui rend difficile la compréhension des enjeux.

Ensuite, l'argument du manque d'information déplace la « faute » hors des immigrés eux-mêmes, en attribuant le manque d'information aux médias, aux partis, aux autorités. Ce manque d'information est plus ou moins réel, mais plus que de manque, c'est surtout d'inadaptation des moyens utilisés pour diffuser l'information qu'il faudrait parler.

Cet argument suppose d'abord une attitude « naturellement » passive des individus. Or, ceux-ci ne sont pas si passifs

pour d'autres types d'information, par exemple sportives, en particulier pour tout ce qui concerne le football. Il y a, dans ces cas, une attitude active de recherche d'information. Or, cette attitude se présente très rarement sur d'autres informations, pourtant disponibles. Ajoutons un environnement communautaire et l'entourage familial et d'amis qui n'est pas préparé pour « traiter » des informations d'autre nature, en particulier d'ordre politique. Non recherchées, non captées, ressenties comme « déconnectées » de leur quotidien, elles ne sont pas répercutées.

Mais d'autres facteurs peuvent intervenir pour expliquer cette désaffection à l'égard de la vie politique, ici et au Portugal. Le troisième facteur explicatif, lié à une mentalité forgée dans le contexte de l'émigration, est celui du sentiment et de l'argumentation souvent reprise par les Portugais eux-mêmes, qui se traduit par « je ne dois rien à personne », ou encore « les politiciens ne m'ont jamais donné à manger pour mes enfants ». Cela signifie que « ce qu'on est aujourd'hui, on le doit à nous-mêmes et à personne d'autre ». La réussite du projet d'ascension sociale, même si elle ne se traduit par un réel changement de place sociale et de classe sociale, est indéniable en termes de revenus, d'épargne, de confort. Or, dans l'esprit du Portugais immigré, tout cela, c'est *lui* qui l'a obtenu, avec ses mains, avec beaucoup de travail, et à aucun moment, il s'est aperçu que les « politiques » ont pu y être pour quelque chose. Même plus : ils n'y sont pour rien.

Cette attitude se retrouverait également dans la société française, où elle constitue l'une des facettes du populisme, qui se réfugie dans l'abstention, plutôt que dans la participation électorale. Pour l'auteur, il ne s'agit pas à proprement parler d'une stratégie collective. Au maximum, ce serait une « stratégie-

résultante », au sens que cette stratégie serait la résultante de la sommatoire algébrique, de milliers et de milliers de stratégies individuelles, et où les divergences sont mineures. S'y dégagerait une convergence, qui serait de l'ordre du public. Il en résulterait une forme de *deal*, un donnant-donnant : « merci de nous avoir donné la possibilité de compter dans le choix de ceux qui prendront des décisions qui nous concernent dans notre quotidien (« no nosso dia à dia »), mais on vous laisse cela, en échange laissez-nous, laissez-nous être ce que nous sommes ! ».

**Sylvie Strudel**, chercheuse au Centre Marc Bloch de Berlin, a ensuite abordé la question de « la participation des Portugais dans les élections européennes et locales en France », à partir de sa recherche sur « les usages municipaux de la citoyenneté européenne ». Pour S. Strudel, la citoyenneté européenne est limitée (la Communauté ne possède aucune compétence en matière d'attribution de la citoyenneté : celle-ci est de pure conséquence, conditionnée par la possession de la nationalité d'un des États membres), incertaine (car constituée d'un collage de droits parfois déjà existants et hétérogènes) et pourtant novatrice (par ses dispositions électorales de l'article 8B, qui rompent un principe séculaire dans des États-nations où la citoyenneté politique est arrimée à la nationalité).

Elle a fait remarquer que l'on observe des taux d'inscription des résidents communautaires dans les listes électorales relativement variables de pays à pays, avec un maximum en Irlande (44 % du corps électoral potentiel) et un minimum (moins de 2 %) en Grèce (élections européennes de 1994 et 1999). Elle fait aussi observer que les Portugais présentent partout en Europe des taux très bas d'inscription sur les listes électorales créées après la mise en application des dispositions issues du traité de Maastricht. C'est

le cas en Belgique et aussi en Allemagne. C'est plutôt chez les ressortissants belges et hollandais que l'on constate une plus grande mobilisation pour la vie politique du pays où ils résident. En ce qui concerne la présence de candidats ressortissants communautaires dans les listes électorales des dernières élections municipales en France (mars 2001), on constate qu'il n'y a eu que 991 candidats étrangers ressortissants des pays de l'Union européenne, et le nombre d'élus n'a été que de 204, soit 0,25 % des élus (sur un total de 83 158). Alors que dans la structure par sexe, les hommes étaient majoritaires chez les ressortissants communautaires inscrits, au niveau des élus, les femmes apparaissaient comme majoritaires (52 %).

**Sylvain Besch**, du Sesopi-Centre intercommunautaire, une association qui fait, entre autres, de la recherche sociale au Luxembourg, aborde ensuite la question du « profil des candidats portugais aux élections locales luxembourgeoises ». Cet article s'appuie sur une recherche intitulée : « Candidat étranger aux élections communales et européennes de 1999 : pour-quoi ? », sur des interviews approfondies des formations politiques du Luxembourg, et sur l'enquête européenne sur les valeurs - en phase terminale - qui comportait un échantillonnage d'étrangers vivant au Luxembourg.

Au Luxembourg, le taux d'inscription des ressortissants communautaires aux élections communales de 1999 a été de 12,4 %. Ils ont représenté 6 % de l'ensemble du corps électoral. Les Portugais ont été certes plus nombreux - en valeur absolue : 4 896 inscrits - à s'inscrire que les autres communautés étrangères, mais, en chiffres relatifs, leur taux d'inscription se situe avec 11,5 % en-dessous de la moyenne. La plupart des candidats étrangers aux élections locales présentaient un profil de personnes assez bien insérées

dans la société du Luxembourg au point de vue des ressources intellectuelles (niveau de formation), linguistiques (maîtrise des trois langues officielles du pays) ou socioprofessionnelles (catégorie socioprofessionnelles). Une renommée locale de l'étranger (sportive, professionnelle, artistique) favorise l'invitation d'un étranger à faire partie d'une liste de parti. La

recherche européenne sur les valeurs a permis de repérer un phénomène de faible politisation de la communauté portugaise. Selon les critères mis en oeuvre lors de cette enquête, 24 % des Portugais se montraient politisés ou très politisés, alors que 76 % étaient classés comme peu ou pas politisés.